UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
IUT DE BAYONNE, PAYS BASQUE

GUIDE DES STAGES

BUT INFORMATIQUE

ANNEE 2023-2024

AMAIA ALCUGARAT
Secrétariat du département Informatique
sec-info@iutbayonne.univ-pau.fr
05.59.57.43.20

YANN CARPENTIER
Responsable des stages
RespStagesInfo@iutbayonne.univ-pau.fr
05.59.57.43.41

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
2, Allée du Parc Montaury
64600 ANGLET
www.iutbayonne.univ-pau.fr

TABLE DES MATIERES

GUIDE DES STAGES **1**
INTRODUCTION 3
ACTIVITÉS DE TYPE PROFESSIONNEL DE DEUXIÈME ANNÉE ET TROISIÈME ANNÉE : LES STAGES 4
Le Responsable des stages *4*
Phase de recherche et d'identification 4
Phase d'expertise et de validation 4
Phase de mise en œuvre 4
Les Enseignants-Référents *5*
Le Tuteur de stage *5*
L'étudiant *5*
SYSTÈME D'ÉVALUATION DES STAGES 6
Niveaux de l'évaluation *6*
Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de deuxième année *7*
Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de troisième année Parcours A (RAVCD) ... *9*
Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de troisième année Parcours D (IAMSI) ..*10*
Evaluation des documents et de la soutenance pour le jury final *12*
CALENDRIER DU STAGE 14
Principes généraux *14*
Documents, suivi et évaluation en cours de stage *14*
Phase 1 : Première quinzaine du stage 14
Phase 2 : A la fin de la 5ème semaine pour les stagiaires de BUT 2 et pour la fin de la 8ème semaine pour les stagiaires de BUT 3 14
Phase 3 : Fin de stage 14
Documents à produire en fin de stage *15*
Soutenance et évaluation du stage de deuxième année en jury : *15*
Soutenance et évaluation du stage de troisième année en jury : *15*
ORGANISATION DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
Responsables administratifs ***Erreur ! Signet non défini.***

ANNEXES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

INTRODUCTION

L'Institut Universitaire de Technologie de Bayonne et du Pays Basque est l'une des composantes de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Il a pour mission de dispenser un enseignement universitaire technologique à finalité professionnelle.

Le *Département INFORMATIQUE* de l'I.U.T de Bayonne et du Pays Basque prépare au Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T) mention Informatique en formation initiale (cycle sur 6 semestres) ou en alternance (possible dès le semestre 3).

A ce titre, il forme des techniciens supérieurs en informatique, analystes - programmeurs, ayant vocation à intégrer les entreprises commerciales, industrielles, bancaires ou agences web et les administrations, ou à devenir collaborateurs, voire créateurs, de sociétés d'informatique.

Pour pouvoir assumer les responsabilités qui leur incomberont, les étudiants et stagiaires de formation continue doivent acquérir une bonne culture générale et technologique et développer leur aptitude à la communication, tout en restant ouverts à l'évolution permanente des spécialités auxquelles ils se destinent. Ces compétences sont d'autant plus cruciales que la durée des formations ne peut suffire à couvrir l'intégralité des domaines, et qu'il s'agit en même temps de forger une compétence sur le plan professionnel dans le but de participer efficacement à la conception, à la réalisation, et à la mise en œuvre de systèmes informatiques adaptés aux besoins des utilisateurs.

Ainsi, à côté des enseignements « classiques », des *apprentissages de type professionnel* sont organisés sous la forme de SAE (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (projets)) et de stages.

Ces apprentissages se fondent bien entendu sur les acquis de la composante technologique de la formation, définie comme incorporant de manière essentielle méthodes scientifiques et outils techniques; ils ont pour objectif principal :

- Pour les étudiants de formation initiale, *l'acquisition progressive d'une compétence de type professionnel*, notamment : capacité à comprendre son rôle dans une équipe, aptitude à réaliser un travail concret...
- En ce qui concerne les stagiaires de formation continue, à côté de l'approfondissement de cette compétence, le *développement de la nécessaire attitude réflexive* par rapport à une pratique.

Le document qui est proposé ici a pour ambition de constituer un outil de communication entre les acteurs de la formation ; il a pour objet de formaliser, pour chaque étudiant ou stagiaire, un suivi rigoureux de ses activités de type professionnel et d'en permettre une gestion rationnelle et la plus équitable possible.

Ce livret est détenu et renseigné au fil des mois par tous les tenants de ces activités : tantôt l'étudiant, tantôt son enseignant référent tantôt son tuteur de stage - avec pour ultime destinataire l'étudiant lui-même à l'issue du jury de fin de formation. Il doit permettre :

- de rythmer l'avancement du travail par la définition d'étapes communes à tous les étudiants,
- de responsabiliser l'étudiant par les matérialisations cumulées de ses productions,
- de mettre en place un contrôle continu des activités d'apprentissage de type professionnel.

Dans ce but, il utilise des critères d'évaluation unifiés les plus explicites possibles, afin d'harmoniser les résultats de ces évaluations malgré la diversité des situations.

Nous vous remercions par avance de participer activement à la formation des étudiants en les accueillant dans votre structure et en apportant votre contribution à l'évaluation de leurs compétences professionnelles à l'aide de ce livret.

ACTIVITÉS DE TYPE PROFESSIONNEL DE DEUXIÈME ANNÉE ET TROISIÈME ANNÉE : LES STAGES

Ces activités, coordonnées par le Responsable des stages du Département Informatique, doivent pouvoir associer les impératifs pédagogiques de la formation, auxquels veillent pour chaque étudiant son *Enseignant Référent,* et les besoins conjoncturels et structurels du commanditaire contrôlés pour le stage par le *Tuteur de stage*.

Les stages de BUT de deuxième année auront lieu du lundi 8 avril au vendredi 14 juin 2024 soit 10 semaines.

Il s'agit de la mise en œuvre par un étudiant d'un ou plusieurs travaux significatifs d'informatisation (relatifs au domaine de l'informatique couvert par les 6 compétences et à la spécialité / parcours de l'étudiant), en réponse à un besoin réel exprimé par un *commanditaire ou client*.

C'est une réalisation de niveau Bac+2, utile au commanditaire, et qui doit être utilisable au terme de l'activité par les *utilisateurs* qu'il aura désignés.

Les stages de BUT de troisième année auront lieu du lundi 4 mars au vendredi 21 juin 2024 soit 16 semaines.

Il s'agit de la mise en œuvre par un étudiant d'un ou plusieurs travaux significatifs d'informatisation (relatifs au domaine de l'informatique couvert par les 3 compétences de BUT 3 et à la spécialité / parcours de l'étudiant), en réponse à un besoin réel exprimé par un *commanditaire ou client*.

C'est une réalisation de niveau Bac+3, utile au commanditaire, et qui doit être utilisable au terme de l'activité par les *utilisateurs* qu'il aura désignés.

Le Responsable des stages

Il est responsable de l'ensemble des activités de stages de la formation. Pendant les trois phases de la période préparatoire, il est l'interface entre le département et les professionnels et entretient à ce titre des contacts permanents avec les milieux susceptibles de proposer des sujets.

Phase de recherche et d'identification

Il porte à la connaissance des étudiants les entreprises répertoriées et les invite à prendre contact avec elles et/ou avec d'autres. Il met à leurs dispositions différents documents électroniques communicables aux entreprises :

- le présent guide des stages exposant les objectifs, la mise en œuvre et les modalités administratives du stage ainsi que le programme des enseignements du département

- une "Fiche descriptive de stage" à remplir par l'étudiant (avec l'aide de l'entreprise) et à transmettre électroniquement sur la plate-forme eLearn à l'IUT dans le cas d'un accord de principe, le sujet pouvant être donné dans ses grandes lignes, puis actualisé au début du stage.

Le responsable des stages invite les étudiants à transmettre aux entreprises un curriculum vitae et une lettre de motivation, documents qui seront travaillés durant les enseignements de communication.

Phase d'expertise et de validation

Les propositions de stages sont validées par le responsable des stages éventuellement sous couvert d'un informaticien. Au fur et à mesure de la campagne de prospection des organisations et de la conclusion des accords, le responsable des stages veille à leur officialisation par l'envoi puis le recueil des « Conventions de stage ». Celles-ci doivent être signées par l'établissement d'enseignement, l'organisme d'accueil, le stagiaire ou son représentant légal, l'enseignant référent et le tuteur de stage. Le responsable rédige et diffuse le guide des stages à l'attention des enseignants référents, des tuteurs de stage et des étudiants.

Phase de mise en œuvre

Après la signature de la convention, l'enseignant référent prend le relais du responsable des stages en contactant à son tour les tuteurs de stage. Le responsable des stages veille à la collecte des évaluations disponibles en temps utile, organise la session des soutenances finales et enfin présente un bilan en veillant aussi à l'archivage des documents.

Les Enseignants-Référents

Un par stagiaire, il détient un rôle clé de médiateur dans la pédagogie de l'activité : il est le garant du sérieux et de l'engagement de l'I.U.T qu'il représente vis-à-vis du tuteur de stage et, à ce titre, il doit ménager des rencontres ou contacts téléphoniques afin de contrôler l'avancement du travail, donner au tuteur de stage et à l'étudiant des éclaircissements utiles sur le déroulement de l'activité, intervenir en cas de problème grave, et là aussi veiller aux évaluations intermédiaires attendues, afin d'en rendre compte lors des bilans tenus par le responsable des stages. En fin de stage, accompagné d'un lecteur, il constitue un jury avec le tuteur de stage et procède de façon concertée aux appréciations et évaluations prévues.

L'enseignant référent est chargé de vérifier que le stage effectué correspond bien au stage décrit par la convention et par la fiche descriptive. Pour cela, il dispose des fiches de suivi de stage que l'étudiant lui envoie au cours du stage.

Le Tuteur de stage

En général commanditaire ou utilisateur final, il est pour les enseignants référents qui représentent l'I.U.T l'interlocuteur officiellement désigné pour suivre le stage, représentant l'organisme d'accueil.

Ses droits sont ceux d'un *client*, ayant passé un contrat dont il attend le résultat concret, même si ce résultat attendu ne peut toujours être complètement spécifié dès le début du stage.

Ses devoirs s'analysent à partir des relations avec les autres parties prenantes :

- **Vis-à-vis de l'étudiant :** le tuteur de stage doit veiller à la bonne intégration de l'étudiant dans l'organisation. Intégration sur le plan matériel certes, mais surtout en rapport avec les objectifs contractuels du stage en termes de résultats, qu'ils soient économiques ou pédagogiques, puisque le stagiaire est à la fois collaborateur et apprenant. Il lui faut être exigeant sur les attentes de l'organisation vis-à-vis du stagiaire et aussi attentif à ce que les moyens correspondants soient alloués : le tuteur de stage doit s'assurer de la disponibilité des ressources nécessaires (matériel informatique et bureautique, logiciels, encadrement par des personnels compétents, sources d'information suffisantes…) mais aussi accepter de procéder aux évaluations attendues sur les critères développés par la suite. Il doit faire en sorte que l'entreprise prenne en charge les frais du stagiaire occasionnés par son activité (téléphone, documentation, transports en dehors des déplacements de proximité).
- **Vis-à-vis du Département Informatique de l'IUT:** le tuteur de stage doit garder à l'esprit que le stage s'insère dans un ensemble qui impose des règles de fonctionnement précises et spécifiques au Département, telles que le respect d'un certain planning, l'objectivité dans l'évaluation des niveaux lors des bilans pour des critères qui peuvent différer des siens, l'existence d'une visite à mi-stage de l'enseignant-référent et d'une soutenance finale lors desquelles sa présence est vivement souhaitable. Le stage reste un acte pédagogique pris en compte dans la formation des étudiants. L'enseignant-référent constitue pour lui le relais naturel et celui–ci se manifeste à lui dès sa désignation. En attendant, s'il apparaît un problème majeur, le tuteur de stage peut toujours contacter l'enseignant responsable des stages.

L'étudiant

Par définition, l'apprentissage de type professionnel est pour l'étudiant un travail pluridisciplinaire de *praticien* pour le stage en entreprise qui suppose une attitude essentiellement **active** puisqu'il est naturellement au cœur d'un dispositif réunissant plusieurs partenaires qui attendent de lui une productivité affirmée, différente de celle attendues lors des enseignements académiques.

L'effort de communication doit être un souci permanent. En particulier, il doit redoubler d'attention et de soin dans la rédaction des pages de ce cahier qui lui sont réservées à la mesure de l'importance qu'elles ont dans l'attribution du diplôme. Le guide des stages détaille ce qui est attendu.

L'enseignant référent est son interlocuteur privilégié au sein du Département et il peut le contacter à tout moment, sauf pour les aspects administratifs de la formation concernée qui relèvent du Secrétariat.

À tout moment, l'étudiant dispose de toutes les informations nécessaires à la recherche et au déroulement de son stage dans les cours de, respectivement, Stages BUT Info 2e année ou Stages BUT Info 3e année de la plateforme pédagogique eLearn.

SYSTÈME D'ÉVALUATION DES STAGES

Niveaux de l'évaluation

Le stage est découpé en phases ou périodes successives. Chaque phase est caractérisée par un contenu et une durée décrite au paragraphe CALENDRIER DU STAGE en page 14.

Pour les phases 1 et 2, l'évaluation est basée sur des fiches de suivi transmises au stagiaire en début d'année. Il y résume son activité durant une phase, *en employant chaque fois que c'est possible la première personne du singulier*, même si le sujet est confié à une équipe. La qualité de ce résumé est essentielle et il s'avère indispensable de rédiger un brouillon préalable. Le texte citera éventuellement d'autres documents qui doivent évidemment être référencés (titre, date, lieu de consultation ou détenteur).

Pour la phase 3, l'évaluation est réalisée d'une part par le tuteur de stage, d'autre part par le jury final présidé par l'enseignant référent. Une gamme de critères est prévue.

Ces phases permettent de juger l'activité du stagiaire.

Nous demandons aux tuteurs de stage puis au jury de bien vouloir compléter ces tableaux **en cochant la case du niveau correspondant** et **de compléter cette évaluation par des commentaires et des appréciations détaillées dans l'espace dédié à cet effet**.

Evaluation qualitative	Très insuffisant	En deçà des attentes	Conforme aux attentes	Au delà des attentes
Note proposée	1 à 4	5 à 9	10 à 15	16 à 20

Pour affiner l'évaluation, les tuteurs sont vivement encouragés à argumenter brièvement dans la zone de commentaires l'ensemble des jugements ainsi portés et à ne pas se limiter à la mention de niveaux.

Ils peuvent y indiquer certains éléments d'appréciation essentiels (par exemple des informations personnelles) dont il faut nécessairement tenir compte.

C'est là également qu'ils peuvent témoigner des points faibles et points forts constatés de manière générale chez les stagiaires. Chaque année, notre formation prend acte des commentaires des différents tuteurs, qui contribuent ainsi à faire évoluer le caractère professionnel de notre formation.

Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de deuxième année

Durant l'activité elle-même, et avant le jury de stage, il est nécessaire de procéder à une évaluation régulière du stagiaire autant sur ses aptitudes et son comportement que sur le traitement du sujet proprement dit. On convient de retenir un ensemble de critères potentiels regroupées dans chacune des 6 compétences, compétences que l'étudiant doit veiller à mettre en œuvre lors de son stage pour valider son stage.

Ces critères sont évalués par le Tuteur de Stage.

Code	Intitulé de la compétence	Savoir et savoir-faire validés :	*Evaluation attribuée (cocher la case correspondante)*				
			Très insuffisant	*En deçà des attentes*	*Conforme aux attentes*	*Au delà des attentes*	*Non traité*
C1	Réaliser un développement d'application	A ce stade, l'étudiant a su : - développer une application / une ou des fonctionnalités / produire des scripts / adapter une application / des fonctionnalités - en respectant les besoins décrit par un client / cahier des charges / retranscrit par un supérieur - en adoptant les bonnes pratiques de conception et de programmation / les workflow en vigueur dans l'entreprise - en appliquant les principes algorithmiques, ergonomiques, en veillant à la qualité de son code produit (et à la documentation de celui-ci)					
C2	Optimiser des applications	A ce stade, l'étudiant a su : - Choisir les structures de données complexes adaptées aux problèmes à résoudre (SGBD, BD noSQL, fichier à plat, etc…) - Utiliser des techniques algorithmiques adaptées pour des problèmes complexes (ex : IA, recherche opérationnelle) par développement ou par utilisation de ressources (ex : utilisation de framework) - comprendre les enjeux et appliquer les moyens de sécurisation des données et du code (par l'usage de framework, de procédure interne, de bonnes pratiques)					
C3	Administrer des systèmes informatiques communicants complexes	A ce stade, l'étudiant a su dans le cadre de son travail et afin de rendre l'application (ou maintenir la capacité de l'application à être) communicante : - Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la mise en réseau de son application (connexion BDD / socket / consommation et développement d'API par ex) - veiller à la sécurisation des services et données (par : l'usage de protocoles sécurisés / l'utilisation de frameworks dédiés / l'application de bonnes pratiques adaptées)					

C4	Gérer des données de l'information	A ce stade, l'étudiant a su : - concevoir une base de données / consulter une base de données / mis à jour une base de données au travers de l'application / fonctionnalité conçue et développée - s'assurer de la mise en œuvre / de l'usage de dispositif de sécurité (ex : connexion sécurisée / connexion cryptée) dans le cadre du développement de son application / sa fonctionnalité - produit un code mettant en œuvre les bonnes pratiques de codage pour évacuer les failles de sécurité potentielles ou à utiliser pour son développement des frameworks / bibliothèques pour s'assurer de produire un code sans ce type de failles							
C5	Conduire un projet	A ce stade, l'étudiant a su : - comprendre et formaliser les besoins clients / utilisateurs attendus pour l'application / la fonctionnalité - identifier les critères de faisabilité du projet / des fonctionnalités demandées (matérialisant alors un micro-projet au niveau de l'étudiant) - mettre en place les outils de gestion de projet au niveau de son propre travail ou s'approprier les outils déjà en place utilisé par l'équipe projet - mettre en œuvre une démarche de suivi de projet (au niveau du projet ou au niveau de son micro-projet)							
C6	Collaborer au sein d'une équipe informatique	A ce stade, l'étudiant a su : - identifier les statuts / fonctions / rôles des membres de l'équipe dans laquelle il a évolué - intégrer une équipe informatique existante au sein de l'organisation (même si elle n'est constituée que d'une personne). - mobiliser les compétences interpersonnelles nécessaires au travail en équipe - rendre compte de son activité professionnelle au travers de réunion / compte rendu / mail / échange direct de façon régulière							

Pour affiner l'évaluation, les tuteurs sont vivement encouragés à argumenter brièvement dans la zone de commentaires l'ensemble des jugements

Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de troisième année Parcours A (RAVCD)

Durant l'activité elle-même, et avant le jury de stage, il est nécessaire de procéder à une évaluation régulière du stagiaire autant sur ses aptitudes et son comportement que sur le traitement du sujet proprement dit. On convient de retenir un ensemble de critères potentiels regroupées dans chacune des 3 compétences, compétences que l'étudiant doit veiller à mettre en œuvre lors de son stage pour valider son stage.

Ces critères sont évalués par le Tuteur de Stage.

Code	Intitulé de la compétence	Savoir et savoir-faire validés :	*Evaluation attribuée (cocher la case correspondante)*				
			Très insuffisant	*En deçà des attentes*	*Conforme aux attentes*	*Au delà des attentes*	*Non traité*
C1	Réaliser un développement d'application	A ce stade, l'étudiant a su développer ou adapter une application à partir des spécifications sur des supports variés (web / IOT / embarqué) : - en choisissant et en implémentant les architectures appropriés (choix ou participation active au choix des infrastructures / technologies logicielles (par ex)) - en intégrant l'application / ou les modifications de l'existant (à but correctif ou évolutif) dans l'environnement de production - en adoptant les bonnes pratiques de conception et de programmation / en veillant à la qualité du code (tests et docs) / en respectant les workflows en vigueur dans l'entreprise - en veillant à mettre en œuvre dans la mesure du possible des pratiques d'éco-conception (au niveau du code ou de l'infrastructure employée)					
C2	Optimiser des applications	A ce stade, l'étudiant a su (selon les cas) : - Analyser l'exécution du code produit via des outils de profiling - Choisir et utiliser des bibliothèques (après auto-formation si besoin) et méthodes dédiées au domaine de l'application développée (interface matériel / logiciel, API spécifique, bibliothèque 2D / 3D, Réalité augmentée ou virtuelle, mapping (bing ou google maps (par ex), IA …) - Prendre en compte dans la production de l'application les résultats des métriques liées (temps d'exécution, occupation mémoire, occupation disque, synchronisation, taux de transfert, …)					

C6	Collaborer au sein d'une équipe informatique	A ce stade, l'étudiant a su : - Participer activement au management du projet grâce à son expérience - Identifier les enjeux économiques liés au numérique au sein de l'entreprise - Guider, participer à ou accompagner la conduite de la transition numérique dans la structure d'accueil.					

Pour affiner l'évaluation, les tuteurs sont vivement encouragés à argumenter brièvement dans la zone de commentaires l'ensemble des jugements

Evaluation générale et technique du tuteur pour les stages de BUT de troisième année Parcours D (IAMSI)

Code	Intitulé de la compétence	Savoir et savoir-faire validés :	*Evaluation attribuée (cocher la case correspondante)*				
			Très insuffisant	*En deçà des attentes*	*Conforme aux attentes*	*Au delà des attentes*	*Non traité*
C1	Réaliser un développement d'application	A ce stade, l'étudiant a su développer ou adapter une application / un système d'information basé sur un ERP à partir des spécifications sur des supports variés (web / IOT / embarqué) : - en choisissant et en implémentant les architectures appropriés (choix ou participation active au choix des infrastructures / technologies logicielles (par ex)) - en intégrant l'application / ou les modifications de l'existant (à but correctif ou évolutif) dans l'environnement de production - en veillant à respecter / faire respecter (dans la mesure du possible) les bonnes pratiques UI / UX lors de la conception des fonctionnalités de ses productions - en adoptant les bonnes pratiques de conception et de programmation / en veillant à la qualité du code (tests et docs) / en respectant les workflows en vigueur dans l'entreprise - en veillant à mettre en œuvre dans la mesure du possible des pratiques d'éco-conception (au niveau du code ou de l'infrastructure employée)					

C2	Optimiser des applications	A ce stade, l'étudiant a su faire usage de son expérience accumulée de stage et de projet pour : - être capable d'intégrer le projet qui lui a été confié au sein du système d'information de l'entreprise en tenant compte de l'existant, des acteurs et des flux d'informations existants - Prendre en compte dans la réalisation du projet les impacts économiques, sociétaux et technologiques de celui-ci - participer activement à la gestion de projet, en adéquation avec les pratiques de l'entreprise, ou à l'échelle de ses tâches à réaliser une gestion de projet efficace basée sur son expérience (par ex, en appliquant les méthodes agiles)					
C6	Collaborer au sein d'une équipe informatique	A ce stade, l'étudiant a su : - Participer activement au management du projet grâce à son expérience - Identifier les enjeux économiques liés au numérique au sein de l'entreprise - Guider, participer à ou accompagner la conduite de la transition numérique dans la structure d'accueil.					

Evaluation des documents et de la soutenance pour le jury final

Ces critères sont évalués par le Jury de soutenance. Toute réception hors délai des documents intermédiaires sera sévèrement sanctionnée. ***Le rapport final de stage, s'il n'est pas rendu à temps (une semaine avant la soutenance), ne sera pas communiqué au jury (la note de 0 sur 20 sera alors attribuée à cette rubrique par le responsable des stages)***.

Critères généraux	Explication	*Evaluation attribuée (cocher la case correspondante)*				
		Très insuffisant	*En deçà des attentes*	*Conforme aux attentes*	*Au delà des attentes*	*Non traité*
Approche de l'environnement	L'étudiant présente l'environnement de travail (l'organisation qui l'a accueilli, les ressources matérielles et humaines) a compris le rôle qu'il a eu au sein de l'équipe/des équipes, à l'intérieur de l'organisation.					
Contexte	L'étudiant présente de manière exhaustive le sujet du stage en identifiant les besoins et les missions à accomplir.					
Objectifs	L'étudiant est capable de synthétiser l'activité effectuée et les objectifs à atteindre en relations aux compétences abordées.					
Méthodes	L'étudiant présente ses méthodes de travail, la gestion des problèmes rencontrés, les solutions apportées ou du moins envisagées.					
Présentation des résultats obtenus en relation avec les objectifs	L'étudiant fournit des éléments et des arguments suffisamment signifiants pour prouver la réalisation des objectifs.					
Qualité technique de la production	Pour chacune des compétences, l'étudiant a su apporter les solutions adaptées pour fournir un produit conforme aux spécifications du cahier des charges / des besoins exprimés par le commanditaire.					
Bilan	L'étudiant fait preuve d'esprit critique et présente un bilan complet de son stage et de comment le stage lui ai permis de conforter les compétences acquises pendant les deux premières années de BUT ou, le cas échéant, des pistes d'amélioration.					

Dans les « fiches de suivi de stage », le Responsable des stages peut également apporter une appréciation qualitative concernant la manière dont l'étudiant-stagiaire a mené son projet de recherche de stage puis son suivi.

Ainsi, à l'issue du jury, l'enseignant-référent (qui joue le rôle de Président du jury), peut alors remplir un tableau récapitulatif avec, en fonction de chacune des évaluations qualitatives, une évaluation quantitative :

Thème	***C1***	***C2***	***C3***	***C4***	***C5***	***C6***	***Note sur 20***
Évaluation générale et technique							
Evaluation des documents et de la soutenance							
Note du jury							

Ceci permet ensuite au Président du jury de calculer une moyenne arithmétique correspondant à la note de stage qui pourra être harmonisée par le Responsable des stages.

CALENDRIER DU STAGE

Principes généraux

Malgré la diversité des stages, nous adoptons un découpage de l'activité en 3 phases, dont nous proposons ci-dessous des contenus possibles, révisables selon les cas. Il est recommandé au stagiaire de constituer au fur et à mesure **un mémoire de son activité**, par l'intermédiaire d'un journal daté, même sommaire, où figurent par exemple :

- les résultats obtenus ou échecs enregistrés par rapport aux objectifs fixés,
- les choix effectués et les raisons de ces choix
- les tâches à effectuer -dont recherches documentaires-, leurs échéances,

Ce journal personnel sera précieux pour rédiger les documents à produire en cours et en fin de stage ainsi que pour le Portfolio de l'étudiant.

Documents, suivi et évaluation en cours de stage

Pour chacune des phases de son travail, l'étudiant est amené à rédiger sur la page correspondante des fiches de suivi un bilan, *en employant chaque fois que possible la première personne du singulier*. Ce bilan est indépendant du rapport final de stage, qui peut d'ailleurs reprendre tout ou partie de ces bilans.

Les fiches de suivi ainsi complétées sont remises chaque fois au Tuteur de stage pour validation. Celui-ci est invité à compléter la page en regard en y portant ses observations et évaluations selon les principes déjà exposés.

Phase 1 : Première quinzaine du stage

A rédiger et à déposer sur eLearn impérativement 15 jours après le début du stage.

Contenu :

1 - Reformulation du sujet
2 - Spécifications externes
3 - Description du matériel, de l'environnement
4 - Remarques diverses

Phase 2 : A la fin de la 5ème semaine pour les stagiaires de BUT 2 et pour la fin de la 8ème semaine pour les stagiaires de BUT 3

A rédiger avant la visite de l'enseignant référent et à présenter à l'enseignant référent lors de sa visite dans la structure d'accueil.

Si l'enseignant référent ne peut réaliser la visite de stage (cas d'un stage à l'étranger par exemple), l'étudiant doit prendre l'initiative de transmettre lui-même (par mail) le document « phase2 » à son l'enseignant référent à mi-stage.

Contenu : Point intermédiaire : historique du travail effectué ; échéancier du travail pour les semaines à venir ; remarques et questions.

Phase 3 : Fin de stage

A la fin du stage, les fiches de suivi des stages sont validées et complétées par le Tuteur de stage. L'étudiant doit les remettre au Secrétariat du département informatique **en même temps que les deux exemplaires du rapport final de stage et au plus tard une semaine avant la date de la soutenance de l'étudiant**.

Contenu : Bilan final
- Bilan technique : ce qui est fait, ce qui reste à faire, extensions possibles.
- Bilan d'apprentissage : matériel/outils, langages, méthodes, relations humaines

Documents à produire en fin de stage

Ces documents sont à remettre au plus tard 1 semaine avant la fin du stage, accompagnés des fiches de suivi de stages.

Les contenus, objectifs, la forme et la présentation sont sensiblement les mêmes que pour le projet réalisé en cours d'année et auront été présentés durant les enseignements de communication :

- *un rapport final de stage incluant un résumé en anglais d'une page maximum*
- *une notice d'utilisation*
- *éventuellement les listings complets, paginés, commentés et "table-de-matières"*

Le vademecum proposé sur eLearn résume les grandes lignes des instructions données durant les enseignements de communication et PPP.
Ces 2 documents (fiche de suivi et rapport de stage) dont le nom sera formé comme suit NOM_PRENOM_rapport_de_stage (pour le rapport de stage), seront à déposer au format PDF sur un dépôt Nuage en ligne, dont le lien est donné sur eLearn dans le cours correspondant à l'année de votre stage.

Après dépôt, un message faisant preuve de dépôt vous sera affiché.

Vous ferez une capture de ce message que vous transmettrez par mail au secrétariat du département informatique.

Soutenance et évaluation du stage de deuxième année en jury :

Le stage se conclut par une soutenance devant un jury comprenant le tuteur de stage et les enseignants référent et lecteur, à une date proposée par le responsable des stages durant la semaine du 17 juin 2024.

Cette soutenance est comparable (pour les consignes et conseils) à celle du projet / SAÉ, (durée de l'exposé par l'étudiant : 20mn, suivi de 20mn de questions et 20mn de délibération) avec les différences suivantes :

Durant son exposé, l'étudiant ne doit pas produire une redite de son rapport final. Il doit extraire de son expérience un ou deux points d'un intérêt particulier et les développer devant le jury.

Le jury rédige enfin ses appréciations et fournit au responsable de stage ses évaluations (Fiches de suivi des stages) sur les résultats atteints (qualité technique de la réalisation, qualité des documents transmis, qualité de la soutenance) immédiatement après la soutenance. Le jury remet les rapports au secrétariat du département.

Soutenance et évaluation du stage de troisième année en jury :

Le stage se conclut par une soutenance devant un jury comprenant le tuteur de stage et les enseignants référent et lecteur, à une date proposée par le responsable des stages la semaine du 24 juin 2024.

Cette soutenance est comparable (pour les consignes et conseils) à celle du projet / SAÉ, (durée de l'exposé par l'étudiant : 20mn, suivi de 20mn de questions et 20mn de délibération) avec les différences suivantes :

Durant son exposé, l'étudiant ne doit pas produire une redite de son rapport final. Il doit extraire de son expérience un ou deux points d'un intérêt particulier et les développer devant le jury.

Le jury rédige enfin ses appréciations et fournit au responsable de stage ses évaluations (Fiches de suivi des stages) sur les résultats atteints (qualité technique de la réalisation, qualité des documents transmis, qualité de la soutenance) immédiatement après la soutenance. Le jury remet les rapports au secrétariat du département.

Que ce soit à l'issue de la deuxième ou de la troisième année, ces évaluations entreront dans le calcul de la note attribuée à l'étudiant pour son stage et prise en compte pour l'obtention du diplôme.

Tout retard dans le rendu des documents sera sanctionné par une diminution de la note de stage.

CONTACT

IUT de Bayonne

Département Informatique

2, Allée du Parc Montaury

64600 Anglet

Stages : 05.59.57.43.20

iut BAYONNE PAYS BASQUE

www.univ-pau.fr